



< LA UNE >

Aménagement

Étaples-sur-Mer : L'enseigne Carrefour pressentie pour s'installer à Opalopolis

Un hypermarché de 3 000 m² remplacerait le supermarché se trouvant sur le territoire étaplois



L'enseigne Carrefour est de plus en plus pressentie pour s'installer à Opalopolis.

L'arrivée d'une surface commerciale dédiée à l'alimentation fait partie de l'un des quatre scénarios présentés le 9 juillet dernier, à l'occasion d'une réunion publique.

Selon nos informations, un préaccord serait en passe d'être signé avec l'enseigne Carrefour afin que celle-ci puisse s'installer sur Opalopolis.

Une information que ne contredit pas Philippe Fait, maire d'Étaples-sur-Mer. « *Un tel projet pourrait redonner de la visibilité à l'enseigne se trouvant actuellement route de Boulogne, avance l'élu étaplois. Un commerce qui souffre quelque peu depuis qu'une autre enseigne a pris de l'ampleur à l'entrée nord de la commune.* »



L'actuel Carrefour Market, route de Boulogne, pourrait fermer et transférer son activité à Opalopolis.

L'implantation d'un hypermarché Carrefour sur Opalopolis fait également réagir le président de l'Association des commerçants et des artisans (ACA) d'Étaples. « *Je ne suis pas contre une implantation commerciale, avance Éric Prévost. Par contre je suis inquiet par rapport à la proximité de Valeo.* »



Éric Prévost, président de l'Association des commerçants et des artisans d'Étaples, s'inquiète de l'arrivée possible d'un hypermarché à Opalopolis.

Le représentant des commerçants étaplois pointe du doigt un projet qui pourrait pousser les dirigeants de Valeo à délocaliser une partie ou la totalité de leur activité. « *Ce projet d'hypermarché ne respecte pas la bande des 300 m souhaitée par l'usine dans le rapport de l'enquête publique de 2010, indique Éric Prévost. Je le répète libre à chacun d'ouvrir un commerce à Etaples, même si c'est un hypermarché de 3 000 m², mais attention à ne pas malmener une entreprise avec ses 1 800 emplois directs sur un territoire dont le taux de chômage est de 23 %.* »

Une information qui sera peut-être discutée, voire débattue, ce jeudi soir 11 octobre, à l'occasion d'un conseil de la Communauté d'agglomération

des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) se déroulant à Montreuil-sur-Mer. En effet, une délibération proposera d'approuver le Compte rendu d'activités au concédant (CRAC) établi au 31 décembre 2017 par Territoires 62, le dernier aménageur en date pour faire passer Opalopolis du stade de projet à la réalité.



Reste à savoir si Bruno Cousein, président de la CA2M, sera en mesure d'apporter des informations sur le choix de l'un des quatre scénarios ? Et éventuellement sur l'enseigne pressentie pour ouvrir un hypermarché de 3 000 m² sur la zone d'Opalopolis ?